

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

Gîte de la Butte

Entre les soussignés :

Propriétaire :

Madame Céline JAUVERT

Adresse : 12 Butte d'Auvergne 28210 Faverolles

Mail : celine.jauvert@orange.fr

Tel. : +33 (0)6 15 24 66 64

Adresse de la location : 12 Butte d'Auvergne 28210 Faverolles

GPS : Latitude 48.679074 - Longitude 1.570353

Site internet : legitedelabutte.fr

Locataires :

Madame – Monsieur

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel. Domicile :

Tel. Portable :

E-mail :

Composition du groupe

..... adultes
..... enfants (de 2 de 14 ans)
..... enfants (de – de 2 ans)

Cocher le choix de location :

	Nombre de personne – nom de l'espace	Descriptif
☐	2 personnes - La chambre bambou	1 chambre : 1 lit double (140x200 cm) & salle de douche / WC
☐	4 personnes - La chambre famille	1 chambre : 1 lit double (140x200 cm) & 1 lit superposé (2 couchages 90X200 cm) & salle de douche / WC
☐	6 personnes – L'Espace Zen	Cuisine / salon-salle à manger 2 chambres : 1 lit double (140x200 cm) 3 lits simples (90X200 cm) 1 salle d'eau avec WC
☐	8 personnes – L'Espace Zen & la chambre Ange	Cuisine / salon-salle à manger 3 chambres : 2 lits doubles (140x200 cm – 160X200 cm) 3 lits simples (90X200 cm) 1 couchage salon (canapé convertible 90X200 cm) 1 salle d'eau et 1 salle de bain 1 WC indépendant
☐	12 personnes – L'Espace Zen & La chambre Ange & La chambre famille	Cuisine / salon-salle à manger 4 chambres : 3 lits doubles (2 de 140x200 cm - 160X200 cm) 3 lits simples (90X200 cm) 1 lit superposé (2 couchages 90X200 cm) 1 couchage salon (canapé convertible 90X200 cm) 2 salles de douche et 1 salle de bain 1 WC indépendant
☐	14 personnes – Le Gite complet	Cuisine / salon-salle à manger 5 chambres : 4 lits doubles (3 de 140x200 cm -160X200 cm) 3 lits simples (90X200 cm) 1 lit superposé (2 couchages 90X200 cm) 1 couchage salon (canapé convertible 90X200 cm) 3 salles de douche et 1 salle de bain 1 WC indépendant

VOTRE SEJOUR

Votre séjour se déroulera du20..... (entre 16h et 19h),
Au20..... (départ avant 11h)
Nombre de nuit : nuit(s)

Merci de nous informer de
votre heure d'arrivée

VOTRE LOCATION

Formule choisie €
Assurance annulation (facultative, voir autre proposition en annexe)
Assurance villégiature (garantie obligatoire, souscription à vérifier auprès de votre assureur)

TOTAL GLOBAL €

La fiche descriptive jointe au présent contrat précise l'ensemble des autres caractéristiques de l'hébergement. Les modalités de calcul des charges et taxes facturées en sus sont précisées dans la fiche descriptive jointe.

Observations éventuelles :

.....
.....
.....

TARIFS DE LOCATION (drap, linge de toilette, ménage compris)

Formule	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits
2	120,00 €	210,00 €	290,00 €	360,00 €
4	160,00 €	280,00 €	370,00 €	440,00 €
6	360,00 €	660,00 €	850,00 €	990,00 €
8	440,00 €	780,00 €	950,00 €	1 100,00 €
12	550,00 €	900,00 €	1 050,00 €	1 200,00 €
14	660,00 €	1 000,00 €	1 150,00 €	1 250,00 €

CETTE LOCATION PRENDRA EFFET si nous recevons à notre adresse, avant le

- ✓ 1 exemplaire du présent contrat
- ✓ Un acompte de 50 % du montant global, soit Euros
A régler par chèque bancaire libellé au nom de : Céline JAUVERT ou par virement.
- ✓ Le solde de Euros est à nous faire parvenir 15 jours avant votre date de séjour.

En cas de réservation tardive, le montant total doit être réglé dès votre demande de réservation, soit par virement bancaire ou bien en espèces si le délai est trop court avant votre venue.

- ✓ Chèque de caution : 900€ (non encaissé), il vous sera renvoyé par courrier sous 8 jours.

Je soussigné, (le client) Monsieur ou Madame, déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance des conditions générales (ci-dessous).

Le : à Faverolles	Le : à
Céline JAUVERT Signature de la direction	Signature du locataire, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

GITE DE LA BUTTE - location en direct

Article 1 – Ce contrat de location saisonnière est réservé à l'usage exclusif de séjour en meublé de tourisme.

Article 2 - Durée du séjour : Le locataire signataire du présent contrat, conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Article 2 - Conclusion du contrat : La réservation devient effective dès lors que les locataires auront fait parvenir à la direction un acompte de 50% du montant total de la location, 1 exemplaire des contrats et conditions générales remplis, datés et signés, ainsi que le chèque de caution.

Nous vous demanderons ensuite de régler le solde au minimum 15 jours avant votre venue, par chèque ou virement bancaire. En cas de réservation tardive, le montant global doit être réglé dès votre demande de réservation.

La location conclue entre les différentes parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier, même partiellement, à des personnes physiques ou morales, sauf accord de la direction. Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire. Le produit de la location restant définitivement acquis à la direction.

Article 3 - Annulation par le locataire : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée à la direction.

En cas d'annulation avant d'arrivée dans les lieux :

- Moins de 30 jours : L'acompte reste acquis pour la direction.
- Moins de 15 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux, la totalité du solde est due par le locataire.

Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis par la direction. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 4 - Annulation par la direction : La direction reverse au locataire l'intégralité des sommes versées sans pénalité.

Article 5 - Arrivée : Le locataire doit se présenter à la date et heure convenues.

Article 6 - Règlement du solde : Le solde de la location est versé 15 jours avant l'entrée dans les lieux, soit par virement bancaire, soit par chèque, à défaut le solde devra être réglé en espèces à l'arrivée.

Article 7- Etat des lieux : Un inventaire est établi en commun et signé par le locataire et la direction (ou son représentant) à l'arrivée et au départ du domaine. Cet inventaire constitue la référence en cas de litige concernant l'état des lieux. L'état de propreté du

domaine à l'arrivée du locataire devra être constaté pendant l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location (matériel à disposition sur les lieux).

Article 8 - Caution : Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, cette caution vous sera renvoyée sous 8 jours après une vérification du domaine. En cas de litige, une facture des dégâts vous sera envoyée et, seulement après retour du montant à payer, la caution vous sera retournée.

Article 9 – Utilisation des lieux : Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Nous vous demandons de respecter notre voisinage.

Les règles de bon usage :

- Ne pas mettre la musique à l'extérieur, mais à l'intérieur de la maison.
- Interdiction de fumer dans les bâtiments, des cendriers sont à votre disposition.
- Ne pas crier ou parler fort à partir de 22 heures lorsque vous êtes dans le jardin.
- Se garer dans la cour de manière à ce que les voitures soient bien rangées pour maximum 6 places.

Nous souhaitons que notre activité reste pérenne et nous vous demandons de respecter ces instructions à la lettre. Si, toutefois, une plainte pour tapage nocturne devait arriver, nous déclinons toute responsabilité. Vous auriez à régler directement l'amende auprès des services compétents et votre caution serait engagée à hauteur de 500 € pour non-respect de nos conditions générales.

Poubelles : Poubelle bleue : plastique, papiers, journaux, conserves / Poubelle noire : déchets ménagers

Verres : à déposer directement dans les containers prévus à cet effet, situés zone artisanale, à la sortie de Faverolle direction Gambais.

Ménage : Merci de nettoyer le barbecue, vider le lave-vaisselle, ranger dans les placards, remettre en place à l'identique les tables, chaises et salons de jardin.

Article 10 - Capacité : Le présent contrat est établi pour une capacité maximum comme définie dans le contrat. Nous n'acceptons aucun rajout de matelas, ni de toile de tente dans notre propriété !

Article 11 - Animaux : Les animaux sont acceptés après accord de la direction.

Article 12 - Assurance : Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. A la fin du séjour, et après constatation, il devra s'acquitter du montant des réparations. En cas de problèmes, la caution servira à cet effet.

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

FICHE DESCRIPTIVE

GITE DE LA BUTTE - location en directe

Le gîte de la Butte est situé sur le jardin arboré de 4 700 m² clos partagé avec le propriétaire du site. Le jardin est donc partagé lors de la location. Les fruits et légumes du potager ou du verger sont réservés au propriétaire. Il est demandé de respecter le jardin, les plantes et fleurs, de ramasser tout déchet (mégots, papiers, excréments d'animaux). Les jeux de ballon sont autorisés dans le respect des lieux (loin des terrasses et fenêtres, du potager). Les animaux doivent être sous la surveillance de leur propriétaire et tenus en laisse dans le jardin. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs accompagnants et ne peuvent pas accéder à la piscine du propriétaire ou jouer dans la mare.

Le gîte de 120 m² offre un logis avec cuisine équipée, salon et salle à manger avec poêle à pellets, cinq chambres dont deux avec entrée autonome, deux terrasses extérieures dont une couverte. Une plancha et un boulodrome sont à votre disposition à l'extérieur du gîte. Vous pouvez garer vos véhicules devant le gîte ou à l'extérieur (maximum 6 voitures garées devant le gîte).

Pour toutes demandes de services, il est demandé de faire une réservation 48 heures à l'avance, par mail au propriétaire. Les prestations sont facturées à la fin du séjour et réglées avant votre départ.

Prestations proposées :

- Petit-déjeuner (8 euros / personne)
- Brunch (12 euros / personne)
- Panier pique-nique (14 euros / personne)
- Apéritif-dinatoire (15 euros / personne)
- Déjeuner ou dîner (16 euros / personne)
- Gouter d'anniversaire (10 euros / personne)
- Sac de pellets (8 euros / sac)

Le salon/salle à manger peut se moduler en fonction de vos besoins (salle de détente/sport, yoga, salle de travail, buffet dînatoire, soirée...).

La taxe de séjour est fixée à 1 euros / jour et par personne.

Les charges d'électricité sont incluses sauf si la consommation lors du séjour excède 50 Kwh (tout kwh en supplément sera facturé 30 centimes). Le relevé du compteur se fait à l'entrée et à la sortie du gîte.

Les draps et linges de toilette sont inclus dans les tarifs mais peuvent être changés à la demande avec un supplément de 10 euros pour chaque jeu.

Mise à disposition dans le gîte : 2 sacs de pellets pour le feu proposés gratuitement pour la durée de votre séjour, torchons, café, thé, savons, produits ménagers.

Caution Montant : 900 €

Animaux acceptés avec accord du propriétaire

Paiement accepté : Chèque, virement, espèces